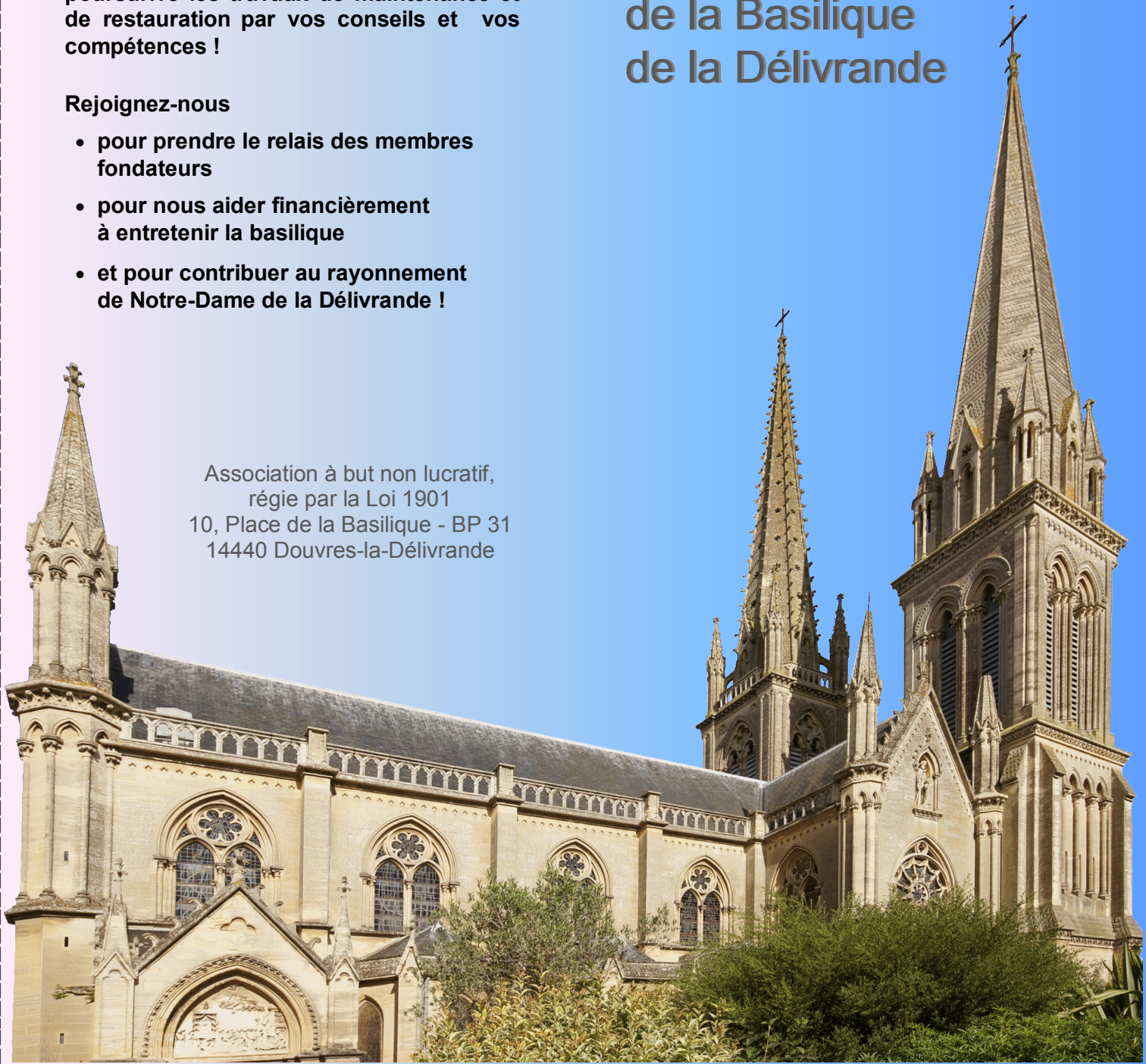


Association pour la Restauration de la Basilique de la Délivrande



L'Association a besoin de vous !

Rejoignez-nous pour nous aider à poursuivre les travaux de maintenance et de restauration par vos conseils et vos compétences !

Rejoignez-nous

- pour prendre le relais des membres fondateurs
- pour nous aider financièrement à entretenir la basilique
- et pour contribuer au rayonnement de Notre-Dame de la Délivrande !

Association à but non lucratif,
régie par la Loi 1901
10, Place de la Basilique - BP 31
14440 Douvres-la-Délivrande

Association pour la Restauration DE LA BASILIQUE NOTRE-DAME DE LA DÉLIVRANDE

Bulletin d'adhésion

NOM..... Prénom.....

Profession.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Tel : E.mail.....

Au titre de l'année 2013, je cote comme :

Membre bienfaiteur (indiquer la somme) : Membre actif (15€)

Chèque libellé à l'ordre de : « Association pour la restauration de la Basilique N.D de la Délivrande »

10, place de la Basilique. BP 31 14440 Douvres la Délivrande

Créée en 1983, l'Association apporte sa contribution au diocèse de Bayeux et Lisieux pour assurer les travaux indispensables de maintenance et de restauration de la Basilique en « *suscitant toute action permettant de récolter les fonds nécessaires au financement de ces travaux* »



La basilique est inscrite aux Monuments Historiques. Ainsi tous les travaux réalisés depuis 30 ans ont été approuvés, contrôlés et subventionnés par le Ministère de la Culture et de la Communication. L'association a également obtenu des subventions des collectivités locales, à savoir le Conseil Général et la commune de Douvres.



Depuis sa création nous avons réalisé une dizaine de tranches de travaux, dont le coût s'est élevé à près d'un million d'euros.

60% de ce montant a été financé :

- par les amis fidèles du pèlerinage marial
- par des donateurs exceptionnels (par ex. le Comité du Débarquement)
- par les pèlerins, les visiteurs
- et par la grande famille de Notre-Dame de la Délivrande.



Les subventions de l'État et des collectivités locales représentent, quand à elles, environ 40 % du montant des travaux.

Grâce aux pèlerins et amis de Notre-Dame de la Délivrande, nous avons pu réaliser :

- la réfection des pinacles et des balustrades
- la réparation des deux clochers
- le remplacement à l'identique de corbeaux
- la reprise des grilles d'enceinte
- le traitement et la réfection de la charpente
- le remplacement des abâts-sons du clocher sud
- la consolidation des pinacles du clocher sud
- le ravalement intérieur de la basilique (opération de 314 000 € sur deux ans avec le lancement d'une souscription, et une convention avec la Fondation du Patrimoine)
- la réfection du dallage de l'allée centrale de la basilique



Bien d'autres travaux sont nécessaires :

- assurer l'étanchéité de la basilique (toitures, gouttières, etc.)
- prévenir les chutes de pierre sur la voie publique
- entretenir les charpentes attaquées par des vrillettes
- restaurer les portes extérieures et intérieures
- réparer des vitraux
- ...

